

APPENDICE

(No. 1.)

31e OCT.

DEPARTEMENS, &c.	Sterling.			Sterling.		
	£	s.	D.	£	s.	D.
Rapporté de l'autre part,	421	10	0	18,911	1	2
DEPARTEMENT DE L'ARPENŒUR GENERAL, (Continuation.)						
Frais de port de Lettres,	5	0	0			
d'Arpentages,	50	0	0			
				476	10	0
ETAT MAJOR DE LA MILICE.						
Appointemens de l'Adjudant Général,	225	0	0			
au Député Adjudant Général depuis de 1er Avril au 27e Août, 1838, à £270 Ster- ling par année,	102	16	5			
de l'Assistant Adjudant Général du 1er Avril au 30e Septembre 1838,	45	15	0			
pour un Commis dans le Bureau,	61	15	3			
pour un Messager dans do.	30	3	10			
Dépenses Contingentes pour port de Lettres, Im- pression, Papéterie,	100	0	0			
Appointemens des Aides de Camp Provinciaux,	180	0	0			
				745	10	6
DEPENSES POUR LA PERCEPTION DU REVENU TERRITORIAL.						
Appointemens du Greffier du Terrier du Domaine du Roi,	45	0	0			
Commission, ou droit pour Cent, à l'Inspecteur de ditto. sur les recettes du Domaine, &c. }	150	0	0			
				195	0	0
DEPENSES DIVERSES.						
Appointemens du Grand Voyer du District de Québec	75	0	0			
du ditto ditto de Montréal,	75	0	0			
du ditto ditto des Trois-Rivières,	45	0	0			
de l'Inspecteur des Grands Chemins à Gaspé,	25	0	0			
Allouance pour la Traduction de Documens Pu- blics en Français,	25	0	0			
Loyer du Bâtiment employé pour les Bureaux des Départemens du Gouvernement (<i>Union</i> <i>Buildings</i> ,	250	0	0			
Allouance au Gardien de ce Bâtiment,	20	0	0			
Porté en l'autre part,	515	0	0	20,328	1	8